

MESSAGE
Séance du Conseil général du 2 mai 2018

Objet :
Foyer St-Vincent - budget d'investissements 2018
Demande de crédit d'investissement de Fr. 81'650.--



Descriptif de la demande :

Lors de l'établissement des budgets 2018 du Foyer St-Vincent, le poste de directeur était vacant. Le soussigné s'était engagé à présenter les investissements nécessaires au bon fonctionnement de notre foyer. M. Zurlinden, après un état des lieux, a établi la liste des besoins.

Tous les secteurs sont concernés compte tenu de l'évolution de notre foyer et du rapprochement futur avec le foyer de Sâles, mais également des dispositions à respecter, comme les normes d'hygiène pour la cuisine. Les investissements portent notamment sur les éléments suivants : la cuisine avec l'évolution des normes d'hygiènes (le refroidissement des plats cuisinés permet de conserver les aliments), les aménagements extérieurs avec l'échange des toiles des parasols, l'acquisition d'une chaise roulante adaptée aux transports et d'autres à utilisation à l'intérieur pour le service des soins.

Les pathologies des résidents évoluent sans cesse et nous devons faire l'acquisition de tapis d'alarme à l'usage des personnes désorientées qui se lèvent durant leur sommeil.

Nous prévoyons également la rénovation de 14 chambres n'ayant pas encore été rafraichies. La pose de rideaux dans les nouvelles chambres s'avère nécessaire (effet miroir durant la nuit).

Enfin un nouvel équipement de nettoyage et le renouvellement du linge de maison entre également dans nos besoins les plus urgents.

PHD - 29.03.2018

Le Foyer St-Vincent sollicite l'autorisation du Conseil général pour un crédit d'investissement de Fr. 81'650.--

Financement :

Par emprunt bancaire : Fr. 81'650.--

Frais financiers :

Intérêts estimatifs 2 % : Fr. 1'633.--

Amortissement 15 % : Fr. 12'247.50

Charges annuelles : Fr. 13'880.50